

**Allocution prononcée par Denis MATHEN,
Gouverneur de la province de Namur
à l'occasion des vœux 2025 au personnel provincial**

Namur – *Delta* – Vendredi, le 10 janvier 2025

Monsieur le Président du Conseil provincial,
Madame la Commissaire d'arrondissement,
Monsieur le Député-Président,
Mesdames les Députées provinciales,
Mesdames et Messieurs les Conseillers provinciaux,
Monsieur le Directeur général,
Madame la Directrice financière,
Messieurs les Inspecteurs généraux,
Mesdames et Messieurs les Directeurs,
Mesdames et Messieurs les Chefs de cabinet,
Mesdames et Messieurs,

Le croirez-vous ?... L'allocution que je débute à l'instant est la quinzième du genre.

Calculons ensemble : 18 années de fonction ... depuis le 8 janvier 2007.

Moins deux années de rodage ... pour que mon envie de prendre la parole devant le personnel provincial tombe dans les bras de celle du collègue d'alors.

Moins deux années encore, passées à éternuer dans son coude, à apprendre qu'un poing qui cogne un autre poing s'appelle un *check* et à bien se mettre en tête qu'un liquide hydroalcoolique servait à se laver les mains toutes les heures et non pas à se rincer la ... bouche à tous les apéros.

Le compte y est : 18 moins 4 ça fait bien ... quatorze ... quatorze années écoulées entre un point (avec t celui-ci) de départ et un point d'arrivée ... donc 15 points au total... et celui-ci est bien le quinzième.

Et en 15 occasions de se la ramener devant un tel auditoire, on peut en dire des choses.

Entre des considérations sur l'utopie d'une cité administrative qui deviendra la réalité de la MAP, celles sur les bienfaits de l'intelligence collective ou, l'année

dernière, celles relatives à ma vision d'un échancier tout autant théorique que partial des événements du futur dans lesquels la province pourrait revendiquer un rôle ou se dégoter une place, c'est pourtant certainement la question de l'existence et du devenir des provinces qui a constitué l'un des principaux leitmotivs de mes propos successifs.

Il faut dire que comme dans une série *Netflix*, où chaque épisode nous offre son lot de surprises, de rebondissements ou de cliffhangers, les DPR de 2014, 2017, 2019 et 2024 ont secoué les provinces, tantôt à la manière d'un avion de Florennes passant le mur du son, tantôt d'un glissement de terrain engloutissant l'île de La Palma.

... même si parfois certains diront qu'on peut douter des compétences des sismologues.

Je leur laisserai la responsabilité de leurs propos.

Mais je ne peux raisonnablement pas, aujourd'hui, ne pas évoquer à nouveau ce que prévoit la dernière DPR en date.

Non pas la suppression des provinces car, je la cite : « *Attaché à l'enjeu que représentent les territoires provinciaux pour répondre adéquatement à diverses préoccupations supracommunales, en particulier pour les communes rurales* », on entend « *proposer de renforcer ce rôle supracommunal des provinces* » en y réintégrant en outre les entités supracommunales reconnues récemment par la Région. Et la DPR poursuit que si des transferts de certaines missions seront effectués vers les niveaux de pouvoirs les plus adéquats, ceci sera réalisé « *avec maintien de l'emploi et des enveloppes financières ad hoc* ».

Et que le « *ce que je dis* » ici et surtout le « *pourquoi je le dis* » soient bien clairs : je ne suis pas le porte-voix d'une coalition et de ses ambitions politiques mais bien le commissaire d'un gouvernement et de ses aspirations de gouvernance dans un cadre démocratique.

Informé et, mieux, tranquilliser, et rassurer si nécessaire, en fonction de mon propre degré d'information, est un rôle que je pense devoir remplir.

Car c'est en effet plutôt du côté des mécanismes institutionnels de gestion politique, et donc de l'avenir de la désignation au suffrage direct de l'assemblée provinciale qu'il faut lorgner pour apercevoir les changements envisagés... même si de ce côté-là, d'aucuns entrevoient çà et là, des espaces pour différentes interprétations possibles en privilégiant l'esprit de la réforme à la lettre de la réforme.

Ici aussi, les contours de ma fonction m'imposent la réserve. Je laisserai donc à ceux-là le soin de les argumenter.

Mesdames et Messieurs,

Ce cadre étant posé, je voudrais profiter de cette prise de parole dans un contexte festif pour déposer, non pas quelques balises, ceci serait trop présomptueux de ma part, mais pour soit suggérer, soit évoquer, l'un ou l'autre point d'appui pour l'avenir de notre institution, quel que soit cet avenir d'ailleurs, points d'appui qui seront tout au plus flanqués de catadioptrés, qui ne feront pour leur part que renvoyer la lumière que d'autres que moi émettront.

Et à tout seigneur tout honneur, je commencerai par l'un des marronniers de l'heure : l'intégration de l'IA (l'Intelligence artificielle) au sein de l'administration provinciale.

Sans vouloir me draper du châle de Madame Irma, je me suis souvenu de ce j'avais évoqué, il y a tout juste 10 ans, déjà devant vous.

Je disais ceci : « L'importance croissante de l'usage des banques de données et l'émergence d'une société des métadonnées (ces données qui renvoient de manière potentiellement infinie à d'autres qu'elles croisent et complètent) et des mégadonnées (ou big data, ce nouveau domaine de la technologie qui aborde le traitement et l'exploitation rapide de volumes incroyablement élevés de données) créent d'ores et déjà une sorte de matrice d'informations interactives et interagissantes jusque dans notre environnement quotidien, ce qui veut dire également jusque dans notre environnement professionnel. »

Dix ans plus tard, nous y sommes jusqu'au cou.

Quand les réseaux sociaux ont changé notre rapport aux autres, l'intelligence artificielle est en passe de changer notre rapport à nous-mêmes.

Et nous en avons maintenant la certitude, des fonctions vont, plus ou moins rapidement, disparaître mais, dans le même temps également, de nouveaux métiers sont ou seront à créer.

A cet égard, je sais qu'on travaille déjà à une meilleure stratégie d'implémentation de l'IA au sein des services provinciaux.

Celle-ci pourrait ainsi déboucher sur une feuille de route claire pour baliser son utilisation et son développement afin de répondre à des besoins concrets : quelle valeur ajoutée dans la rédaction de PV de réunions ? Quelle valeur ajoutée pour la génération de synthèses avec envoi automatique vers les destinataires et mise en exergue des actions à entreprendre ? Quel apport pour les traductions, les corrections, la génération de contenus web ou de template de communication et, pourquoi pas, quelles perspectives pour une meilleure structuration de la pensée, pour une anticipation (voire une résolution) des risques et des difficultés, pour une

aide à la prise de décisions, en ce compris dans les domaines de la santé et de l'aide à la personne, en y augmentant même nos capacités émotionnelles.

Pour ce faire, il faudra dégager et octroyer les moyens suffisants pour booster cette réflexion (et les actions nécessaires qui en découlent) cette réflexion sur la gestion de l'information, sur la cyber sécurité, sur la protection des données, sur l'interactivité, mais aussi sur l'éthique et la déontologie y afférentes... tout en ne sacrifiant pas exagérément aux divinités des pesanteurs inutiles et aux idoles de l'hyper-protectionnisme de précaution.

On le constate souvent, le RGDP a malheureusement donné lieu à quelques lourdeurs et incongruités, et c'est un euphémisme.

Et sur les routes de l'information, on a vu apparaître un peu trop de caravansérails pour les nouveaux templiers des bases de données et pour les nouveaux hospitaliers des chemins de la "digitalité" ... mais sans doute était-ce là le pas de porte à payer pour mettre fin aux abus indécentes qui n'ont pas manqué de "tsunamiser" le monde des data, il y a peu de temps encore.

Il n'en reste pas moins que négocier ces virages délicats, c'est démontrer que les provinces restent des lieux de modernité, d'innovation, de créativité et ... d'ambition.

Deuxième point d'appui pour les provinces : le futur des zones de secours.

Cette idée, sortie opportunément d'un chapeau lors d'anciennes négociations politiques qui s'éternisaient et durant lesquelles la nuit qui tombait risquait d'envoyer les provinces ad patres.

A présent, non seulement la cause semble entendue mais les plaideurs de la cause s'égosillent à l'unisson.

Les provinces ont trouvé une nouvelle vocation : s'investir dans l'organisation des zones de secours.

Jusqu'ici pré carré des mayeurs (au sein de chaque commune centre de groupe, antérieurement ; via les zones de secours et leur collègue des bourgmestres, aujourd'hui), le souhait est qu'elles glissent un peu plus, dans un avenir proche, en gestion provinciale et ce au sein des organes existants actuellement ... puis devraient retomber dans le giron des bourgmestres lorsque ceux-ci devraient reprendre les commandes exécutives provinciales.

Je sais que les deux députées qui se partagent la matière (l'une en tant que représentante au sein des organes des zones et l'autre aux manettes de l'enseignement des écoles de sécurité) ne s'arrêteront pas à ce petit paradoxe mais sauront provoquer les synergies indispensables pour travailler aux desseins déclarés

dans la DPR, en prolongeant, quand ceci s'avèrera nécessaire, la réflexion quant à la gouvernance des zones de secours, de manière transversale également, vers les autres domaines actuels de compétences de la province (logistique, santé, enseignement, etc,...).

Les services fonctionnels qui en sont chargés pourront alors eux aussi, quand cela sera jugé cohérent, s'arc-bouter sur cette nouvelle donne organisationnelle, complémentaire à mes propres compétences dans le domaine de la sécurité, entendue celle-là dans un sens plus large du terme.

J'ajouterai qu'en l'espèce, et en matière de formation, les besoins sont criants et urgents ... et c'est le président du Conseil provincial de formation des pompiers que je suis qui vous le dit.

Des propositions quant à une nouvelle organisation administrative et de gestion de l'école du feu sont sur la table depuis un certain temps déjà ; elles viennent encore de m'être précisées avant-hier par les trois chefs de corps de nos trois zones de secours ...

Il est primordial de se déterminer sans tarder !

Enfin, et ceci sera mon troisième et dernier point d'appui : à l'heure où l'ignorance de la mesure, de la retenue et de la tempérance devient de plus en plus la norme, comme si seule l'outrance était la voie royale pour espérer faire *le buzz* au détriment de la subtilité, de la nuance, de la complexité, c'est au travers des actions et initiatives de ses services, que la province doit selon moi demeurer plus que jamais un rempart démocratique et j'ajouterai, même si l'expression pourra faire sourire certains, un rempart ... esthétique.

Nous devons tous et toutes résolument contribuer à la consolidation de ce rempart car ce n'est pas en déstabilisant les courtines et en n'entretenant pas le pont-levis qu'on concoure à la solidité et au prestige de la forteresse.

Culture, enseignement, santé et citoyenneté : tel est le quadrilatère magique qui doit continuer de servir de fondations aux développements de politiques orientées « territoire » autant qu'orientées « institution » et ce, au travers de démarches pédagogiques, inclusives, explicatives, émancipatrices, éducatives, critiques et en même temps, ouvertes sur le monde.

Même si je conçois que cultiver l'excellence quand l'heure est au mépris de ce qui est complexe ; qu'avoir le souci du détail quand la tendance est à la satisfaction immédiate ; que vouloir sanctuariser la culture, le patrimoine et les beaux-arts quand d'autres succombent aux faux délices du prêt à rêver, oui, je conçois que ceci ne soit pas chose facile.

C'est cependant une nécessité.

C'est en outre dans ces défis que, grâce à vous tous et à vos prédécesseurs, la province a écrit jusqu'ici les plus belles pages de son histoire et, quelles que soient les croupières que certains ont voulu ou voudraient encore lui tailler, j'ai la naïveté de penser que c'est encore dans ces défis qu'elle peut et pourra, tant qu'elle existera sous une forme ou sous une autre (et je le répète, nous devons être confiants sur ce point), qu'elle pourra exprimer le mieux le potentiel qui est le sien, malgré les sales tours que lui ont joués l'un ou l'autre malveillant du dedans ; malgré les mauvais sorts que lui ont parfois lancés l'un ou l'autre retors du dehors.

C'est là la feuille de route que je nous assigne, ... collectivement : contribuer, certes peut-être modestement mais en tout cas, résolument, à ce sursaut de bienveillance démocratique et d'éveil fraternel des consciences dont notre société perturbée moralement a de plus en plus urgemment besoin !

Ceci, et ce sera là mon mot de la fin, en nous disant que si *la bienveillance est douce à ceux qui n'ont jamais été aimés*¹, elle l'est au moins tout autant, voire même plus, à celles et ceux qui malheureusement ont oublié qu'un jour, ils l'avaient été.

Et même si certains augures la prédisent d'ores et déjà difficile, je vous souhaite à toutes et tous et à toutes celles et tous ceux qui vous sont chers une très belle année 2025 ... en colmatant de bienveillance les fissures, les déchirures et les brèches qu'elle ne manquera hélas pas de nous réserver.

Très belle année à vous !

¹ Laure CONAN, Angéline de Montbrun